

L'accès à l'eau de bonne qualité est chaque fois plus difficile à cause du changement climatique ou de la croissance de la population mondiale. C'est pour ça que le gouvernement du Luxembourg libérale-conservateur participe au conseil de l'UE sur l'environnement traitant le sujet "Blue New Deal 2024" qui cherche à garantir aux États membres et ses voisins de l'union européenne une économie bleue durable.

L'Union Européenne a convoqué ce conseil de l'UE des ministres de l'environnement dans l'objectif de relancer la coopération en termes de politiques de préservation et de protection de la ressource en eau permettant une satisfaction des besoins. Le Luxembourg fait face à des problèmes liés à la mauvaise qualité de l'eau ou la protection des écosystèmes aquatiques.

engagé à respecter les directives et les réglementations de l'UE concernant la protection des cours d'eau et des aquifères. Cela comprend des mesures visant à préserver la qualité de l'eau, à limiter la pollution et à assurer une gestion durable des ressources en eau.

Quant à la question de couvrir les besoins en eau de l'UE et du continent européen, le Luxembourg, en tant que petit pays, contribue généralement à cet objectif dans le cadre des politiques et des accords de l'UE concernant la gestion des ressources en eau. Cependant, en termes de capacité à fournir une quantité significative d'eau pour répondre aux besoins continentaux, le Luxembourg n'est pas nécessairement un acteur majeur en raison de sa taille et de ses ressources limitées.

Néanmoins, le Luxembourg pourrait participer à des initiatives de coopération européenne visant à garantir un approvisionnement en eau adéquat pour l'ensemble du continent, notamment par le biais de projets de gestion des bassins versants transfrontaliers ou de programmes de recherche et de développement sur les technologies de l'eau.

Bien que le Luxembourg soit un pays relativement petit, il contribue à sa mesure à la protection des ressources en eau et à la satisfaction des besoins en eau de l'UE et du continent européen en adoptant une approche proactive et durable de la gestion de l'eau de l'UE et du l'Europe dans la mesure de ses capacités. voici quelques mesures:

**Législation et réglementation:** Le Luxembourg dispose de lois et de réglementations strictes concernant la protection de l'eau, en conformité avec les directives de l'UE telles que la directive-cadre sur l'eau. Ces lois visent à prévenir la pollution des cours d'eau, à protéger les écosystèmes aquatiques et à garantir un accès équitable à l'eau potable.

**Gestion des ressources en eau:** Le Luxembourg met en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau, ce qui implique une utilisation rationnelle et durable des ressources hydriques. Cela comprend la surveillance régulière de la qualité de l'eau, la gestion des débits des cours d'eau et la promotion de pratiques agricoles et industrielles respectueuses de l'environnement.

**Investissements dans les infrastructures:** Le Luxembourg investit dans des infrastructures telles que les stations d'épuration des eaux usées, les systèmes de collecte des eaux pluviales et les barrages pour réguler les flux d'eau. Ces infrastructures contribuent à prévenir la pollution et à assurer un approvisionnement en eau fiable.

**Coopération internationale:** Le Luxembourg participe à des initiatives de coopération internationale pour gérer efficacement les ressources en eau. Cela peut inclure des accords de partage des ressources en eau avec ses voisins et des contributions à des projets de développement visant à améliorer l'accès à l'eau potable dans d'autres régions de l'UE et du monde.

**Promotion de l'efficacité hydrique:** Le Luxembourg encourage également la promotion de l'efficacité hydrique à travers des campagnes de sensibilisation, des incitations financières pour l'adoption de technologies économes en eau et des réglementations visant à réduire le gaspillage d'eau.

En conclusion, le Luxembourg qui est un pays europhile est engagé à collaborer dans les projets de l'UE concernant la bonne gestion et utilisation de l'eau dans l'UE et le continent européen en arrivant à des accords avec les pays voisins.